D'après les observations faites à l'effet de fixer la hauteur de chaque étage et le nombre d'étages pour obtenir et entretenir la salubrité nécessaire dans les salles des patients, il paraît parfaitement démontré que chaque étage ne devrait jamais avoir moins de seize pieds de hauteur; qu'on ne devrait jamais permettre qu'il y eut sous le même toit plus de deux salles, l'une au-dessus de l'autre, pour l'usage des patients (ecci s'applique surtout aux hôpitaux pour les maladies contagieuses) l'expérience ayant démontré que la mortalité est toujours plus grande dans les étages supérieurs.

L'humidité inséparable des rez-de-chaussés, les fera toujours condamner comme salle des malades, un sous-sol peut être utilisé pour cuisine, buanderie, etc. Dans l'hôpital allemand, les salles sont disposées de manière à recevoir 32 patients en allouant à chacun 1431

pieds cubes d'air.

Les auteurs français, sur cette matière, conviennent qu'il ne devrait pas y avoir plus de 20 lits par salle, sur;out pour les salles pour

maladies contagieuses.

D'après ces données, une salle de 120 pieds de longueur sur 30 de largeur et 16 de hauteur, donnerait à chaque patient 2880 pieds cubes d'air, en supposant que le nombre de lits serait de 20, comme mentionné plus haut. D'après ces auteurs, les lits devraient être à 3 mètres de distance; sur deux rangs seulement. Les lits seraient à plus grande distance dans une salle avec les dispositions émises cidessus, les lits se trouveraient à 12 pieds à peu près de distance.

40. Chauffage. Le chauffage par la vapeur, après expérience, semble prendre l'avantage sur tout autre système et est généralement

recommandé partout pour les bâtiments de grande étendue.

50. Ventilation. Après plusieurs essais, parfois très-coûteux, vu l'inefficacité des appareils, il est maintenant admis qu'avec l'ouverture permanente de bouches d'entrée et de sortie d'air, l'ouverture fréquemment répétée des fenêtres et l'installation dans chaque salle, d'une seule cheminée à feu nu, (celle-ci ne servant qu'à l'aération, vu les appareils à cau chaude) on obtiendrait une ventilation efficace et suffisante.

Dans l'aération par l'ouverture des fenêtres, la salle pourrait être divisée dans la largeur en deux ou trois compartiments. Ces cloisons pourraient être en partie vitrées jusqu'à une certaine hauteur; on pourrait, au besoin, évacuer une partie de la salle, et la soumettre le temps nécessaire à la ventilation par l'ouverture des fenêtres.

Il est plusieurs autres détails qui méritent attention, quoique d'une importance secondaire, comme celui de finir les enduits, les

planchers, etc., etc.

J'ai cru devoir les omettre dans ce rapport qui ne touche qu'aux conditions les plus importantes que doivent avoir ces établissements.